

**APPEL A
PROJET
2022**

MOBILITE ENTRANTE RECHERCHE Notice

Date limite de réponse

La date limite de retour des dossiers est fixée au **14/02/2022** délai de rigueur. Les dossiers doivent être transmis à secretariat-recherche@upf.pf uniquement par voie électronique au format WORD. Pour ceux n'ayant pas de signature électronique, un mail de confirmation du responsable suffit.

Seuls les dossiers complets et signés par le responsable du laboratoire seront pris en compte.

Cadre général

Le principe de ce dispositif consiste à inviter des chercheurs ou enseignants-chercheurs Français et étrangers reconnus dans leur domaine pour participer au rayonnement international de l'université et consolider nos partenariats de recherche.

L'accueil des collègues doit être défini sur la période allant de mars 2022 jusqu'à la fin de l'année 2022, dans le respect du calendrier des opérations budgétaires et comptables.

Les bourses de mobilité entrante sont à pourvoir sans condition de nationalité.

Conditions d'accueil

L'accueil est prévu pour une durée de 2 à 4 semaines. Il comprend : la prise en charge des billets d'avion*, l'hébergement à la résidence internationale et les indemnités journalières aux tarifs en vigueur.

Le montant maximum alloué par missionnaire est fixé à 500 000 XPF. Dans le cas d'une mission plus longue le complément de financement est à la charge du laboratoire demandeur.

*transmettre la cotation des billets d'avion par l'agence Gondrand : info.voyages@gondrand.pf

Critères d'évaluation

- Qualité du projet d'accueil ;
- Qualité du dossier scientifique du candidat attestant de sa reconnaissance dans le domaine de recherche ;
- Existence d'une coopération internationale entre l'UPF et l'établissement d'origine de l'invité ;
- Existence d'une cotutelle internationale de thèse.

La sélection sera réalisée dans le respect des équilibres entre les équipes de recherche des laboratoires (avec une nécessité de rotation dans le temps).

Dossier de demande

Le dossier de demande sera constitué de :

- La **fiche réponse** dûment complétée comportant un argumentaire, visant à présenter le projet d'accueil et l'intérêt qu'il représente pour l'université ;
- Le **CV détaillé** du collègue invité, faisant l'objet de cette demande ;
- Une copie du **passport**.

Info COVID

Les missions devront être organisées dans le respect des règles sanitaires en vigueur telles que définies par les autorités du pays.

Conditions d'entrée en Polynésie française : <http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Dossiers/Information-COVID-19/Conditions-d-entree-en-Polynesie-francaise>

Mesures Sanitaires sur le territoire : <http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Dossiers/Information-COVID-19/Mesures-sanitaires>